

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1484

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **Neuville sur Saône**

objet : **Travaux de réhabilitation du collecteur unitaire T 180 et création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales sur l'avenue Carnot et route de Lyon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pillonel.

Séance publique du 31 mai 2010**Délibération n° 2010-1484**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Neuville sur Saône

objet : **Travaux de réhabilitation du collecteur unitaire T 180 et création d'un réseau séparatif d'eaux pluviales sur l'avenue Carnot et route de Lyon - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2009-0601 du 9 mars 2009, le conseil de Communauté a décidé l'individualisation partielle d'une autorisation de programme en dépenses au titre de la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation du collecteur unitaire T 180 et la création d'un réseaux d'eaux pluviales à Neuville sur Saône pour un montant de 100 000 € HT.

Sur la base du rendu de l'étude du maître d'œuvre, les objectifs des travaux sont les suivants :

- le rétablissement de l'étanchéité du collecteur T 180 et l'amélioration de l'hydraulique des réseaux à l'entrée de la station d'épuration,
- la création d'un réseau d'eaux pluviales avec rejet dans le ruisseau des Torrières,
- le captage des sables avant l'arrivée en station d'épuration.

Les travaux sont un préalable à la mise en service de la future station d'épuration rénovée de Neuville sur Saône-Fleurieu sur Saône, fin 2011, qui nécessite la réduction des eaux claires permanentes parasites qui ont un impact très négatif sur le rendement épuratoire de la station d'épuration.

Le coût de l'opération s'élèverait à 1 900 000 € HT (y compris la coordination sécurité, divers essais, récolements, réfection de chaussées, révisions de prix).

Ces travaux feraient l'objet d'une aide de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse sur la base d'un taux de 30 % du montant total de l'opération, soit 570 000 €.

Il est proposé une individualisation complémentaire de 1 800 000 € HT de l'autorisation de programme globale en dépenses ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les objectifs et la réalisation des travaux projetés pour la réhabilitation du collecteur unitaire T 180 sur l'avenue Carnot et la route de Lyon ainsi que la création d'un réseau d'eaux pluviales à Neuville sur Saône.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C 4 - Gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme, sur l'opération n° 1944 individualisée le 9 mars 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 1 800 000 € HT en dépenses et 570 000 € en recettes, à la charge du budget annexe de l'assainissement, réparti selon l'échéancier suivant :

- 1 800 000 € HT en dépenses et 570 000 € en recettes en 2011.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 900 000 € HT en dépenses et 570 000 € en recettes.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.